

MAL, Jeudi 13 déc 2007

GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL

La réforme est un échec, estiment les éducatrices

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — En vigueur depuis un an et demi, la réforme des services de garde est un échec. C'est le constat que font les éducatrices en milieu familial, à qui cette réforme devait pourtant venir en aide.

L'Association des éducatrices en milieu familial du Québec (AEMFQ) avait appuyé la réforme pilotée par l'ancienne ministre de la Famille, Carole Théberge. Aujourd'hui, sa présidente, Nathalie D'Amours, déçante.

«Il y a beaucoup de grogne chez les éducatrices actuellement. Le gouvernement nous a fait croire qu'on allait être autonomes. Et là, on nous enchaîne. On est pieds et mains liés», a-t-elle lancé à *La Presse*, hier.

La réforme a confié à 164 bureaux coordonnateurs – plutôt que 884 CPB – la gestion des 14 700 garderies en milieu familial. L'AEMFQ, qui compte 3000 membres, croyait que les éducatrices allaient jouir d'une plus grande autonomie, comme le lui avait promis le gouvernement. C'est tout le contraire qui s'est produit, selon Nathalie D'Amours. «On a peut-être été naïfs, a-t-elle laissé tomber. La réforme ne marche pas. Ça dérape.»

Les récriminations sont nombreuses. Nathalie D'Amours condamne le «contrôle» exercé par les bureaux coordonnateurs sur les éducatrices en milieu familial. «Ils viennent nous dire constamment quoi faire», a-t-elle souligné. Par exemple, les bureaux outrepassent selon elle leur mandat visant à inspecter les pièces de la maison fréquentées par les enfants. «Ils se mettent à visiter toute la maison, même si certaines sections ne sont pas accessibles aux enfants. Par exemple, la chambre à coucher de l'éducatrice, son tiroir à linge... On s'immisce dans la vie privée des gens. Il y a des niaiseries comme ça qui vont trop loin.»

Le gouvernement Charest avait promis aux éducatrices en milieu familial que sa réforme leur apporterait un meilleur soutien. Des conseillers pédagogiques devaient leur venir en aide comme jamais auparavant. Or, les bureaux coordonnateurs ne donnent pas toujours le soutien pédagogique et technique aux éducatrices qui en font la demande.

«Elles ne sont pas capables d'avoir une réponse à leur demande. Soit elles n'ont pas accès aux gens, soit elles tombent sur des boîtes vocales et personne ne retourne l'appel», a affirmé M^{me} D'Amours.

Les plaintes déposées au ministère de la Famille témoignent des irritants causés par la réforme. Depuis l'entrée en fonction des bureaux coordonnateurs le 1^{er} juin 2006, 270 éducatrices en milieu familial ont formulé des griefs à leur encontre. C'est le sujet qui fait l'objet du plus grand nombre de plaintes dans le secteur des services de garde en milieu familial.

Avec la collaboration de William Leclerc